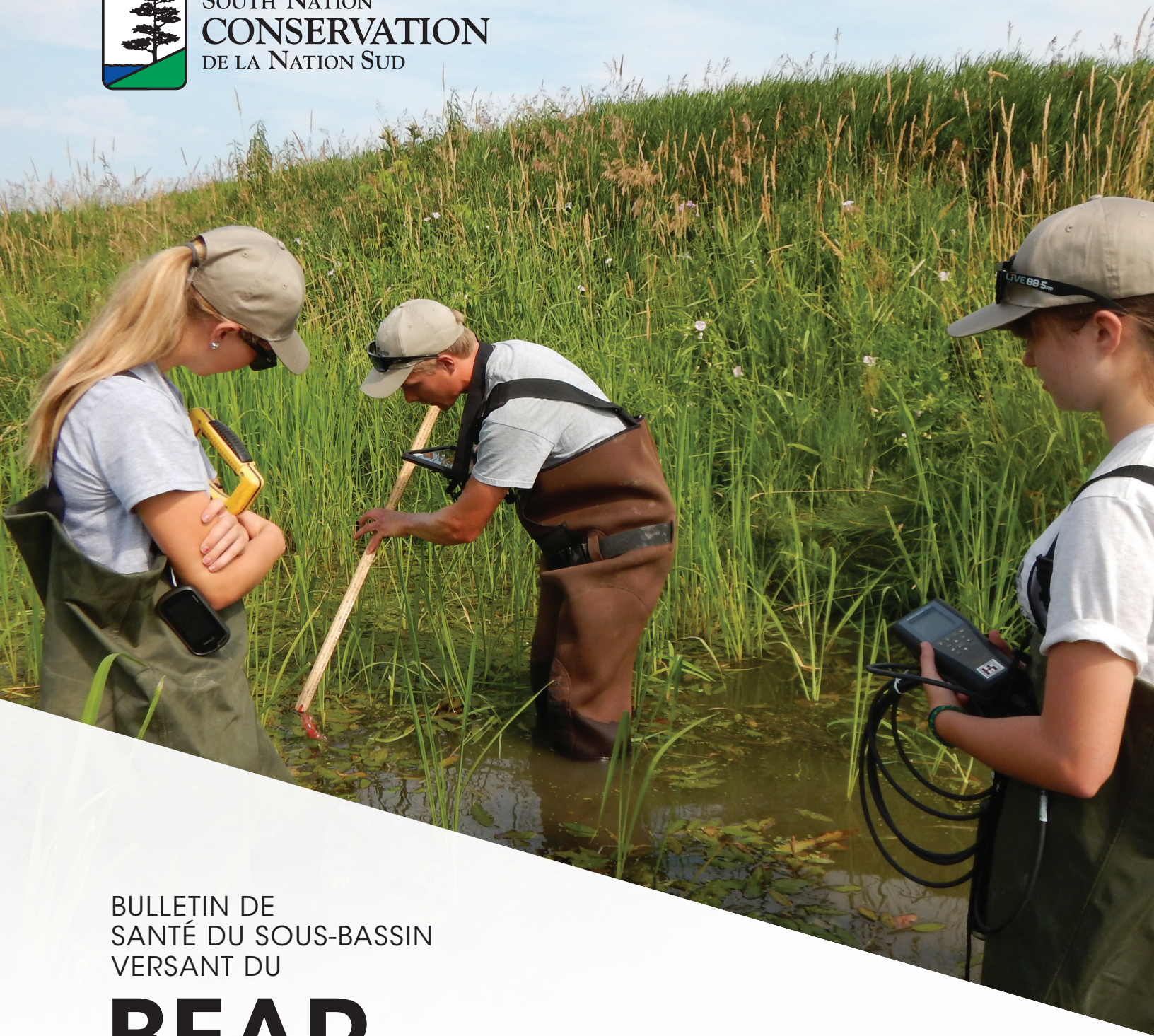




SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD



BULLETIN DE
SANTÉ DU SOUS-BASSIN
VERSANT DU

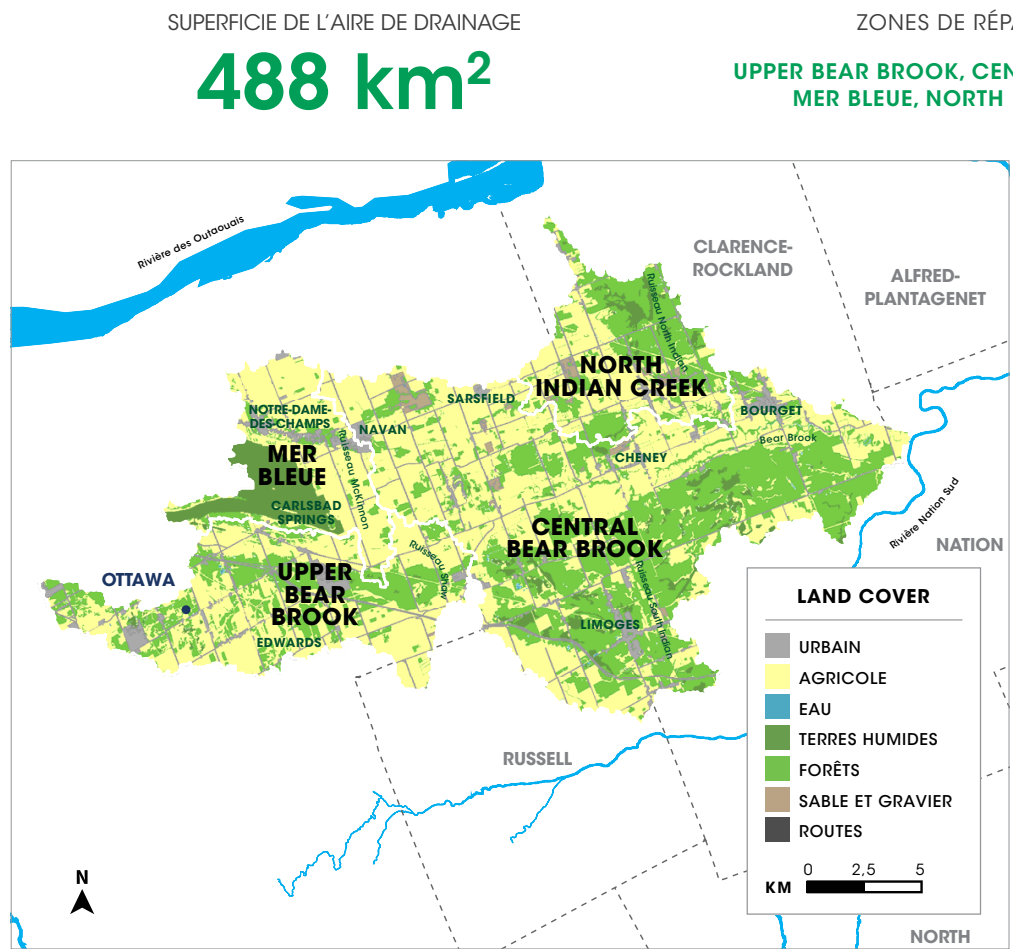
BEAR BROOK

OCTOBRE 2016

LA CONSERVATION DE LA NATION SUD

LA CONSERVATION DE LA NATION SUD travaille avec des partenaires afin de conserver, restaurer et gérer les ressources naturelles des bassins versants locaux. La surveillance des bassins versants nous aide à mieux les comprendre, à concentrer nos efforts là où ils sont le plus nécessaires, et à suivre les changements au fil du temps. Le Bear Brook est un sous-bassin versant important, au sein du bassin versant de la Nation Sud, qui comprend une partie de la Ville d'Ottawa, Clarence-Rockland et la Municipalité de la Nation. Ce rapport est un aperçu de son état actuel, obtenu en se basant sur des indicateurs clés tels que les forêts, les zones humides et les ressources en eau. Par rapport à 2008, l'état des ressources reste sensiblement le même, et sera réexaminé en 2018 afin d'évaluer leurs changements et leur évolution.

SOUS-BASSIN VERSANT DU BEAR BROOK



FAIT INTÉRESSANT

L'ORIGINE DU NOM DU BEAR BROOK VIENT DU NOMBRE IMPORTANT D'OURS QUI VENAIENT SE NOURRIR DE GLANDS PRODUITS EN GRANDES QUANTITÉS PAR LES CHÊNES QUI POUSSAIENT LE LONG DU RUISSEAU.

IMAGE DE LA PAGE COUVERTURE : Le personnel effectue des relevés dans le ruisseau McKinnon, situé dans le sous-bassin versant de Mer Bleue.

LA CNS ENTRETIENT ET PROTÈGE 4 200 KILOMÈTRES CARRÉS DE TERRES DANS L'EST DE L'ONTARIO

Le personnel de la CNS effectue des relevés selon le Protocole d'évaluation des rivières de l'Ontario dans le sous-bassin versant de la partie supérieure du Bear Brook.



QUE FAIT LA CONSERVATION DE LA NATION SUD?

PROTECTION DU TERRITOIRE

La CNS est un organisme local qui a pour mandat de conserver, restaurer et gérer l'eau, les terres et les habitats naturels sur son territoire de compétence, une zone de 4 384 km². La CNS travaille en étroite collaboration avec les municipalités partenaires, les organismes gouvernementaux, les propriétaires fonciers et les groupes communautaires pour maintenir et améliorer l'environnement naturel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos conseils relatifs à la planification de l'utilisation des terres et l'administration du règlement 170/06 (sur l'aménagement et la modification des rivaux et des cours d'eau, et leur influence sur les terres humides) assurent la protection des personnes et de leurs biens, et que le développement n'ait pas d'impact négatif sur les zones humides, les rives ou les cours d'eau.

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Les données recueillies par le biais de nos activités de surveillance, que ce soit pour les eaux de surface, les eaux souterraines et l'échantillonnage de la pêche, sont utilisées pour évaluer et faire rapport sur l'état du bassin versant, identifier les changements, et cibler les activités de conservation.

PRÉVISION ET ALERTE DE CRUES, ET INTERVENTION EN CAS DE BAS NIVEAU D'EAU

Les données sur les informations météorologiques, les niveaux et les débits d'eau, l'accumulation de neige, et l'état de la glace, sont utilisées pour aider à protéger les personnes et les biens contre les risques naturels tels que des niveaux d'eau trop élevés ou trop bas. Pour connaître l'état du bassin versant, visitez www.nation.on.ca

ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET INTENDANCE

Les ateliers publics, programmes scolaires et événements locaux offrent des possibilités d'éducation environnementale. Il existe des programmes visant à fournir des conseils techniques et une aide financière aux propriétaires désirant mettre en œuvre des projets d'intendance qui améliorent et protègent le territoire.

PROGRAMME FORESTIER

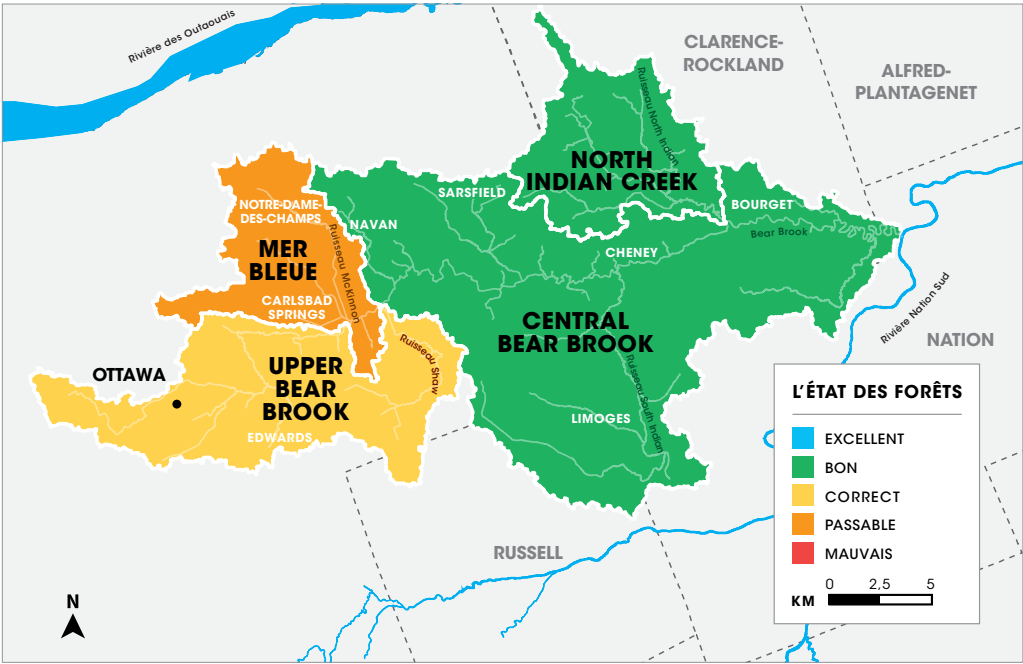
La CNS a planté 2,8 millions d'arbres localement pour former des brise-vent, contrôler l'érosion le long des berges des cours d'eau, et reboiser des terres en friche. Plus de 1 000 propriétaires fonciers du territoire de compétence de la CNS ont été servis par notre programme de plantation d'arbres. La CNS est un partenaire dans la gestion de plus de 20 000 acres de terres forestières communautaires dans l'Est ontarien. La CNS encourage l'utilisation récréative de nos forêts de manière responsable.



L'ÉTAT DES FORÊTS

Les forêts sont une partie essentielle d'un bassin versant en bonne santé. Les arbres filtrent l'air et l'eau, réduisent les inondations et l'érosion, et constituent une source de nourriture et un habitat pour la faune. Ils offrent également de nombreux avantages tant du point de vue économique que récréatif et esthétique. On peut définir l'état de santé d'une forêt en étudiant **LE COUVERT FORESTIER** – la superficie totale qui est recouverte d'arbres; **L'INTÉRIEUR** de la forêt – les zones boisées situées à 100 mètres et plus de la bordure de la forêt (requis par de nombreuses espèces pour leur survie); et **LES ZONES FORESTIÈRES RIVERAINES** – l'étendue de forêt sur 30 mètres de chaque côté d'un cours d'eau.

Environnement et Changement climatique Canada recommande un minimum de 30 % de couverture forestière, 4 % de forêt Intérieure, et que 75 % de la longueur des rivières soit naturellement végétalisée des deux côtés.



SOUS-BASSIN VERSANT DU BEAR BROOK

COUVERTURE FORESTIÈRE TOTALE

38 %

FORÊT INTÉRIEURE

8 %

COUVERTURE DES ZONES RIVERAINES

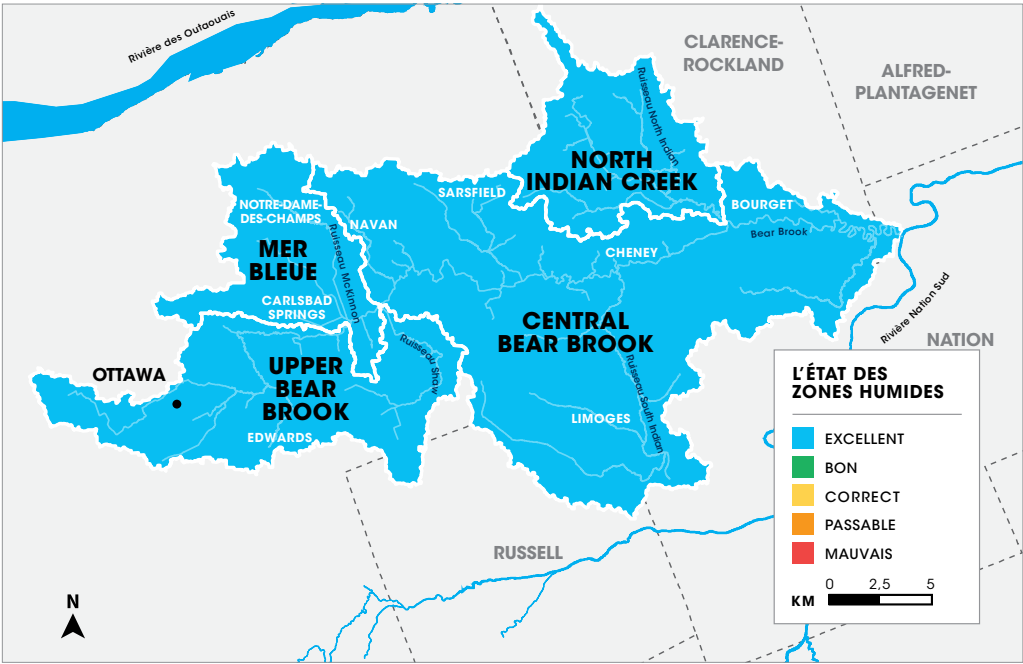
27 %



L'ÉTAT DES ZONES HUMIDES

Les zones humides contrôlent naturellement les inondations pendant les débits de pointe et agissent comme réservoirs d'eau pendant les périodes de sécheresse. Elles filtrent les polluants avant qu'ils ne pénètrent dans les cours d'eau, sont un habitat important pour les plantes et les animaux, et procurent de nombreux avantages, tant sur le plan économique, que récréatif et esthétique. La **COUVERTURE DES ZONES HUMIDES** est la superficie totale qui est recouverte soit de marais, de marécages, de fagnes, et de tourbière.

Environnement Canada recommande 10 % de zones humides.



SOUS-BASSIN VERSANT DU BEAR BROOK

COUVERTURE TOTALE DES ZONES HUMIDES

19 %

La couverture forestière du bassin versant du Bear Brook, à **38 %**, est considérée comme excellente. L'intérieur des forêts à travers la majeure partie de son bassin versant est en excellent état, à l'exception du sous-bassin versant de Mer Bleue, zone qui comprend en grande partie un habitat de terres humides, et le sous-bassin versant du Upper Bear Brook, qui est situé dans une zone d'urbanisation rapide de la Ville d'Ottawa. La couverture boisée riveraine est faible (**27 %**) et devrait être améliorée.

La couverture totale des zones humides est de **19 %** dans le sous-bassin versant du Bear Brook; ce qui est excellent; la densité la plus élevée se situe dans le bassin de Mer bleue (**33 %**), et la plus faible dans le bassin Central Bear Brook (**16 %**). Certains complexes importants de zones humides provinciaux comprennent le complexe de la zone humide de Mer Bleue (25 km²), le marécage de Hammond (2.8 km²) et les zones humides de Limoges (2.9 km²).

FRÊNE (*Fraxinus pennsylvanica*)

Les frênes sont abondants dans le bassin versant du Bear Brook. En 2008, une espèce envahissante d'insecte nocif pour le frêne a été recensée sur le territoire de la Ville d'Ottawa (l'agrite du frêne), et l'espèce s'est désormais répandue sur l'ensemble du territoire du bassin hydrographique. La Conservation de la Nation Sud est en mesure de venir en aide aux municipalités et aux propriétaires fonciers pour contrer l'agrite du frêne ou d'autres espèces envahissantes.

LA TOURBIÈRE MER BLEUE

Mer Bleue offre la rare possibilité d'admirer un paysage boréal à quelques minutes d'une grande ville. Cette tourbière vieille de 7 700 ans est l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales rares ou peu communes dans la région. Vous y trouverez des promenades dont le parcours est bordé de panneaux d'interprétation, des crêtes de sable, des pistes de ski de fond et des forêts.

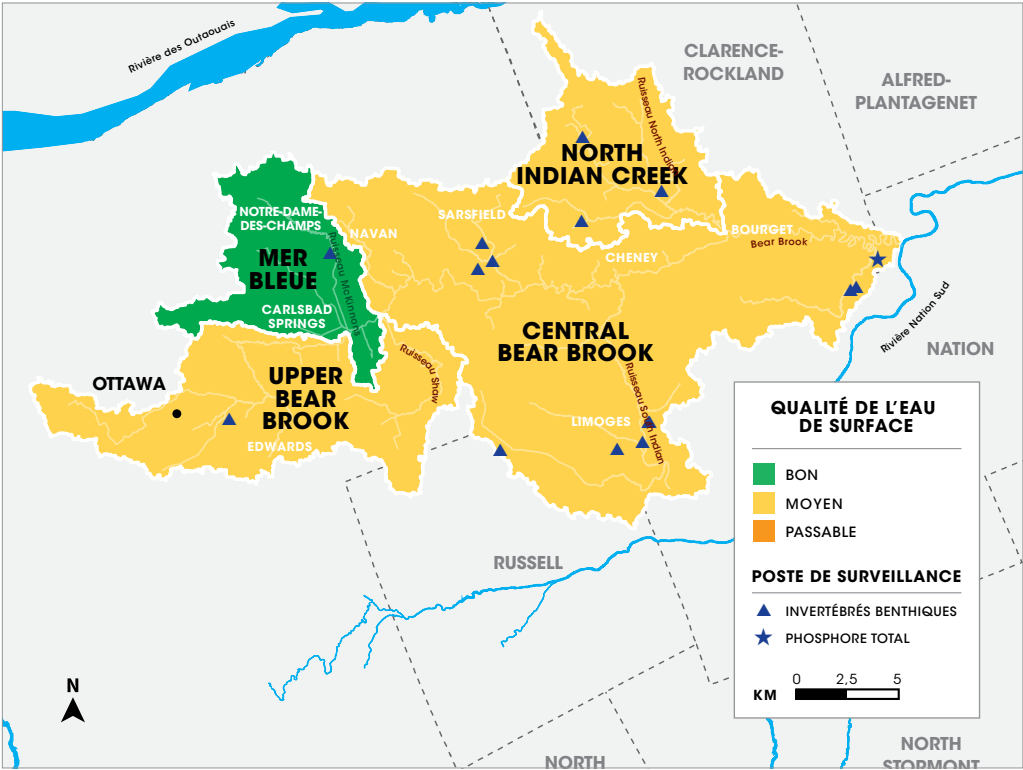


QUALITÉ DE L’EAU DE SURFACE

Les systèmes fluviaux en bonne santé fournissent des services et des avantages inestimables qui soutiennent la vie et alimentent l’économie humaine. La qualité de l’eau de surface est essentielle pour avoir des rivières saines; les deux indicateurs qui permettent de déterminer la qualité de l’eau sont :

- **LE PHOSPHORE TOTAL.** Il est présent naturellement dans les rivières, mais peut être élevé en raison des détergents, engrais et eaux usées. Trop de phosphore total peut entraîner la prolifération d’algues, ce qui affecte les niveaux d’oxygène, et les poissons et les biotes qui vivent dans les cours d’eau.
- **LES MACROINVERTÉBRÉS BENTHIQUES.** Ce sont de petites créatures qui vivent dans les rivières, comme les insectes, les mollusques et les vers. Ils sont très sensibles à la pollution et sont d’excellents indicateurs en ce qui concerne la qualité de l’eau et la santé des cours d’eau.

La qualité de l’eau du Bear Brook se situe à un niveau acceptable. Les niveaux de phosphore dépassent régulièrement l’objectif de la qualité de l’eau provinciale (0,03 mg/L), tandis que les conditions de vie des communautés d’invertébrés benthiques vont de bonnes à mauvaises selon le lieu. Les tronçons de cours d’eau en bonne santé ont une bonne couverture forestière, en particulier le long des berges des rivières. Les tronçons devant être améliorés ont une faible couverture forestière, et sont sujets à l’érosion. Des programmes administrés par la CNS offrent des subventions aux propriétaires fonciers afin de les aider à améliorer l’état des rivières. Ces programmes jouissent d’une reconnaissance nationale et internationale comme étant des outils efficaces pour améliorer la qualité de l’eau.



Il est essentiel d’avoir une bonne qualité d’eau de surface pour avoir des rivières saines.

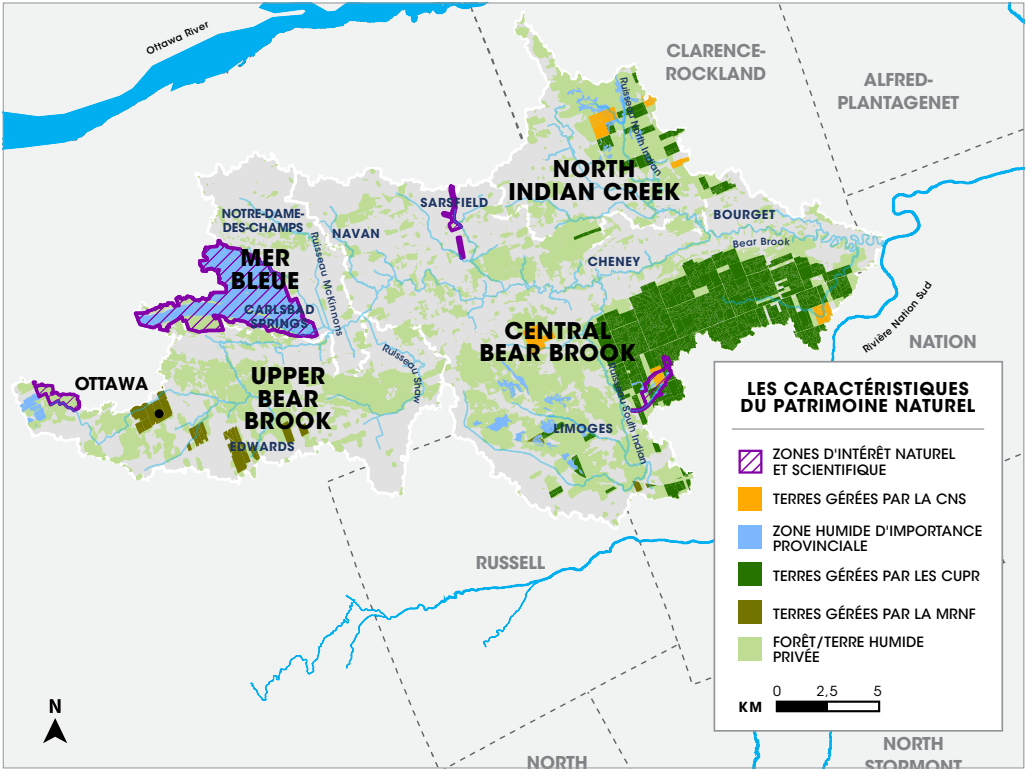
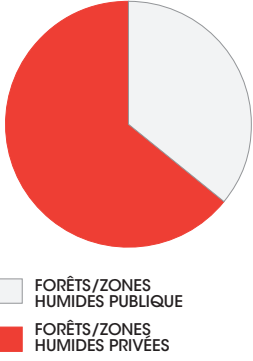


LES CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE NATUREL

Le sous-bassin versant du Bear Brook possède de nombreux espaces naturels contenant une riche diversité de plantes et d’animaux, des zones humides, des forêts, des cours d’eau, des formations géologiques importantes, et des couloirs importants pour la faune. La carte ci-dessous montre les caractéristiques du patrimoine naturel qui sont actuellement protégées. La plupart des forêts et des zones humides dans le bassin versant sont des propriétés privées gérées par leur propriétaire.

CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉES	% DU SOUS-BASSIN VERSANT
Terres appartenant à la CNS	1,0 %
Terres de la couronne	1,2 %
Terres appartenant aux CUPR	10,5 %
Zones d'intérêt naturel et scientifique	8 %
Zones humides d'importance provinciale	16.5 %
Total du patrimoine naturel protégé pour le Bear Brook	28 %

*Il existe un certain chevauchement entre les catégories.



La Conservation de la Nation Sud peut aider les gens à gérer, améliorer et protéger les caractéristiques du patrimoine naturel sur leur propriété par le biais du Programme de ressources pour les boisés, du Programme de plantation d’arbres, du Programme d’assainissement de l’eau, et du Programme d’assainissement de l’eau en milieu rural d’Ottawa, entre autres. Appelez la CNS dès aujourd’hui.

L’ÉTAT DES EAUX SOUTERRAINES

Les eaux souterraines sont une ressource naturelle importante et vitale trouvée dans les aquifères sous la surface de la Terre et alimentent en eau plus de 95 % de la population rurale du territoire de compétence de la CNS. Environ 42 % de la population relevant de la compétence de la CNS dépendent des eaux souterraines pour l’eau potable, avec 12 % provenant de puits municipaux, et 30 % de puits privés.

LES POISSONS DU BEAR BROOK

Le protocole d’évaluation des rivières de l’Ontario a été utilisé dans toutes les stations de surveillance du ruisseau en 2013. Une espèce trouvée qui revêt un intérêt – le grand brochet – est un poisson de pêche populaire. Il est prouvé que, dès la naissance, le brochet se souvient de la composition chimique d’un cours d’eau spécifique – c’est ce qui provoque le retour au cours d’eau natal. Ils utilisent l’odeur de cette composition chimique pour revenir frayer; la protection de ces cours d’eau est essentielle pour le maintien des populations de brochets.



ENSEMBLE, NOUS POUVONS AMÉLIORER L'ÉTAT DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE CASTOR

PROTÉGEONS LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE!

En travaillant ensemble, nous pouvons changer les choses. Pour améliorer la qualité du bassin hydrographique de la rivière Castor, il faut faire des choix équilibrés qui concilient les préoccupations environnementales et la réalité quotidienne. Voici quelques exemples d'initiatives de protection environnementale qui vous permettront éventuellement d'améliorer votre propriété tout en privilégiant la santé des humains et la qualité de l'environnement.

SUBVENTIONS DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Les propriétaires fonciers du bassin hydrographique ont la possibilité d'obtenir du financement dans le cadre de projets à coûts partagés visant l'amélioration de la qualité de l'eau, notamment pour l'instauration de diverses mesures de contrôle de l'érosion des berges ou pour les opérations d'obturation d'un puits désaffecté. La Conservation de la Nation Sud offre aussi de l'aide dans le cadre du Programme municipal de subventions pour l'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa, en partenariat avec la Ville d'Ottawa et l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario.

SURVEILLANCE DES COURS D'EAU

Le Programme de surveillance des cours d'eau repose sur un protocole de macroévaluation des cours d'eau et sur une équipe de bénévoles locaux chargés d'y recueillir des échantillons. Guidés par un coordonnateur chevronné, les bénévoles s'emploient à colliger des données de terrain dans les eaux peu profondes. Ils participent à diverses activités, comme l'échantillonnage de poissons ou d'espèces aquatiques invertébrées, l'assainissement des cours d'eau ou diverses mesures de restauration des habitats.

PROCURER DES ESPACES NATURELS ET DES OPPORTUNITÉS DE SE RENDRE À L'EXTÉRIEUR

La CNS veut que vous sortiez en plein air et profitiez des espaces naturels. La CNS a plus de 12 000 acres d'espace naturel public comprenant 14 parcs et sentiers à fréquentation diurne, 9 points d'accès à la rivière, 5 itinéraires de canoë/kayak le long de la rivière Nation Sud, et 2 géo-passeports. La CNS vise à acquérir des propriétés importantes pour l'environnement, et à protéger des ressources naturelles qui sont essentielles pour les générations futures.

SERVICE DE PLANTATION D'ARBRES

Souhaiteriez-vous économiser jusqu'à 75 % sur vos impôts fonciers, tout en optimisant le potentiel de votre terrain boisé? Le Programme de ressources pour les boisés de La CNS préconise la gestion efficace et durable des forêts et favorise l'augmentation du couvert forestier sur l'ensemble du bassin. Un représentant bilingue du Programme de ressources pour les boisés pourra vous aider à mieux comprendre la valeur de votre boisé ainsi que les bénéfices qui y sont associés.

SERVICE DE PLANTATION D'ARBRES

Tout le monde bénéficie de la plantation d'arbres adéquats sur un terrain. La Conservation de la Nation Sud collabore avec Arbres Ontario pour offrir aux propriétaires fonciers du bassin hydrographique la possibilité d'obtenir des semis ou des services de plantation ou de préparation des sites à coût nominal. Dans le cadre du programme « Acres en verdure » de la Ville d'Ottawa, les propriétaires fonciers des régions rurales peuvent obtenir des conseils et de l'aide pour la préparation d'un bon plan de plantation sur leur terrain, ainsi qu'une source de stock de plantation approprié.

Ce rapport sur l'état du sous-bassin hydrographique a été produit d'après les lignes directrices du rapport 2012 de La Conservation de la Nation Sud.

